BTP CFA GRAND EST
Association régionale des CFA du BTP du Grand Est

FICHE DIPLÔME

Retrouvez-nous sur btpcfa-grandest.fr

DU - GESTION DES ENTREPRISES DU PATRIMOINE BATI (INTERVENANT SUR LE PATRIMOINE BÂTI OPTION COUVERTURE OU MAÇONNERIE, MENUISERIE D'AGENCEMENT OU PLOMBERIE-CHAUFFAGE)

INFORMATIONS

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public.

PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP

Une étude particulière peut être mise en place. Pour cela, contacter le référent handicap du lieu de formation.

CONDITIONS D'ACCÈS

¤ Par la voie de l'apprentissage :
Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus au début de la formation.
Jeunes sortis de 3ème ayant 15 ans avant le 31 décembre de l'année de la formation.
Sans condition d'âge pour les personnes reconnues travailleur handicapé, ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme, inscrites sur la liste des sportifs de Haut Niveau.
¤ En contrat de professionnalisation :
Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus au début de la formation.
Demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans.
Bénéficiaires de minima sociaux.
¤ Autres dispositifs de la Formation Professionnelle Continue :
Salariés, demandeurs d'emploi.

PRÉREQUIS

Diplôme de niveau 4 validé.
Être reconnu apte à l'exercice du métier lors de la visite médicale.

CONDITIONS D'ENTRÉE DANS LA FORMATION

Avoir validé son projet professionnel avec Pôle Emploi.
Avoir démontré sa motivation lors d'un entretien devant un jury composé de l'IUMP et l'université.

La formation DU GEPABA est une combinaison entre les savoirs professionnels dispensés par l'IUMP et les savoirs universitaires dispensés par le Campus des Comtes de Champagne avec leurs applications en entreprises dans les métiers de la maçonnerie du bâti ancien, la couverture du patrimoine, la menuiserie d'agencement et la plomberie-chauffage.

2 années, 3 diplômes :

- 1ère année : préparation du CAP du métier visé, DU 1 Numérique et durable et 2 mois de stage

Les CAP :
- CAP Couvreur
- CAP Maçon
- CAP Menuisier Fabricant
- CAP Monteur en Installations Sanitaires

- 2ème année : préparation du BAC PRO du métier visé, DU 2 Création ou reprise d'entreprise artisanale et 3 mois de stage

Les BAC PRO :
- BAC PRO Intervention sur le Patrimoine Bâti – Option Maçonnerie
- BAC PRO Intervention sur le Patrimoine Bâti – Option Couverture
- BAC PRO Technicien en Installations en Chauffage, Climatisation et Énergies Renouvelables
- BAC PRO Technicien Menuisier Agenceur

1. Activités visées

Donne accès aux métiers suivants :
- Chef d'entreprise ou salarié qualifié du BTP
  - (Maçon du patrimoine bâti
  - Couvreur du patrimoine bâti
  - Menuisier Agenceur
  - Plombier-chauffagiste)
- Chef de chantier / d'atelier
- Conducteur de travaux
- Chargé d'affaire

INFORMATIONS

SITES DE FORMATION
IUMP Troyes (10)

DURÉE DE LA FORMATION
24 mois.
Des aménagements de durées sont possibles selon les prérequis du candidat. La durée sera déterminée dans le cadre du positionnement et de l'entretien concernant le projet professionnel du candidat.

COÛT DE LA FORMATION
¤ Par la voie de l'apprentissage :
Financé par l'OPCO de l'entreprise signataire du contrat d'apprentissage.
¤ Par la voie des contrats de professionnalisation et la Formation Continue :
Nous contacter.
¤ Par la région Grand Est qui prend en charge la formation
¤ Par Pôle Emploi ou la Région Grand Est :
Indemnisation mensuelle

PLUS D'INFO :
www.iump.fr

POUR FACILITER VOTRE RECHERCHE D'ENTREPRISE :
www.monavenirbtpgrandest.fr

2. Compétences attestées

DU GEPABA :
Capable d'appréhender un problème sous des angles multiples et complémentaires, techniques, juridiques et gestion, dans une perspective durable et numérique pour pouvoir intégrer une équipe dans une entreprise BTP en qualité de salrié ou en qualité de dirigeant.

Intervenant sur le patrimoine bâti :
- Être capable d'effectuer des travaux de gros entretien concernant ou ayant un impact sur la strcuture de l'édifice.
- Être capable de restaurer ou restituer tout ou partie de l'édifice dans le respect des règles relatives à la conservation du patrimoine architectural.
- Être capable de réhabiliter, c'est à dire apporter les modifications nécessaires répondant aux normes et à un usage contemporain ou effectuer des aménagements dans la perspective d'un changement d'usage d'un bâtiment, tout en veillant à l'intégrité de l'édifice, à respecter son style et son identité.
- Être capable de réaliser des ajouts en harmonie avec les ouvrages en place.

- Option Maçonnerie :
- Être capable de réaliser une reprise en sous-oeuvre ou une fondation.
- Être capable de réaliser des ouvrages en maçonnerie (moellons, pierres de taille, briques, terre cuite, maçonneries mixtes, terre crue, pierres sèches…).
- Être capable de réaliser et/ou reprendre des parements enduits.
- Être capable de réparer une maçonnerie traditionnelle (moellons, pierres de taille, brique, terre cuite, maçonneries mixtes, terre crue, pierres sèches…).
- Être capable de traiter des parements en pierre et de brique.
- Être capable d'intervenir sur un arc, une voûte, une coupole.
- Être capable de réaliser ou reprendre des sols anciens.
- Être capable de réaliser ou reprendre des planchers.
- Réaliser une ouverture ou modifier le bâti existant.
- Réaliser les drainages, les réseaux et canalisations.

- Option Couverture :
- Être capable de restaurer des ouvrages de bardage.
- Être capable de mettre en place la bâchage de couverture.
- Être capable de remplacer et/ou reposer des bois de couverture.
- Être capable de réaliser la pose d'éléments de couverture.
- Être capable de traiter les points singuliers et accessoires de couverture.
- Être capable de traiter les évacuations des eaux pluviales.
- Être capable de réaliser, poser, restaurer des ouvrages et accessoires.
- Être capable de mettre en oeuvre les techniques de réalisations locales et traditionnelles.

Menuiserie d'Agenceur :
- Être capable de préparer le processus de fabrication, organiser les postes de travail et répartir les tâches entre les opérateurs.
- Être capable de réaliser en autonomie la fabrication et l'assemblage des composants d'un ouvrage.
- Être capable d'animer le travail d'une équipe nécessitant d'employer plusieurs personnes.
- Être capable de préparer le processus de mise en oeuvre, organiser la zone de travail et mettre en place les moyens matériels nécessaires.
- Être capable de réaliser et conduire en autonomie l'installation complète d'un ouvrage de menuiserie ou d'agencement.
- Être capable d'animer le travail d'une équipe et gérer la qualité et la sécurité sur le chantier.

INFORMATIONS

Plombier-Chauffagiste :

- Être capable d'étudier des petites installations et apprécier des coûts à l'aide de l'outil informatique par rapport aux besoins du client afin de lui proposer différents solutions sous contrôle de sa hiérarchie.
- Être capable de planifier une réalisation.
- Etre capable de fabriquer ou préfabriquer des sous-ensembles.
- Etre capable de réceptionner des matériaux sur chantier.
- Etre capable d'implanter et poser les équipements, monter et raccorder les éléments des installations fluidiques et électriques.
- Etre capable d'installer des équipements sanitaires, de chauffage, de climatisation et de ventilation.
- Etre capable de réaliser les réglages des installations et configurer leurs régulations.
- Etre capable de mettre en service des installations.
- Etre capable de communiquer avec sa hiérarchie et les clients.

3. Méthodes pédagogiques

Rythme alternée
IUMP / CCC / Entreprise

Enseignements en digital learning

Livret d'apprentissage
(Suivi de la formation au CFA)

L'organisation de la formation
(planning, resultats, absences)

4. Outils et moyens techniques

Des ateliers équipés de postes de travail

Des salles de cours connectées

Une plateforme LMS avec des cours en ligne

5. Moyens humains

La formation proposée sera assurée par des personnels qualifiés disposant des certifications nécessaires et répondant aux exigences d'expérience professionnelle pour assurer une formation de qualité.

6. Modalités d'évaluation

Évaluation formative tout au long de la formation par un suivi régulier des progrès, des acquis et des activités.

Évaluation certificative réalisée sous la forme d'un examen final. Ces modalités seront définies dans la convention de formation.

PLUS D'INFO :
www.iump.fr

POUR FACILITER VOTRE RECHERCHE D'ENTREPRISE :
www.monavenirbtpgrandest.fr

Mise à jour le 05/01/2023